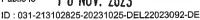
Reçu en préfecture le 08/11/2023

1 0 NOV. 2023







EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le vingt-cinq octobre deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet: DECISION MODIFIFICATIVE 1 BUDGET PRINCIPAL VILLE

Délibération n° 2023.10.25.092

Rapporteur: Tanguy THEBLINE

Monsieur Tanguy THEBLINE informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à une décision modificative concernant le budget primitif principal 2023 de la ville.

Deux éléments sont en effet à intégrer :

- Les résultats définitifs et leur affectation adoptés au moment du CA 2022 en juin 2023 à la place des résultats prévisionnels et leur affectation prévus initialement au BP 2023 adopté en avril 2023;
- Une dépense nouvelle correspondant à l'entrée de la commune dans la SPL RIN Toulouse Métropole en qualité d'actionnaire;

Il est proposé d'équilibrer la présente décision modificative comme suit :

FONCTIONNEMENT						
Dépenses		Recettes				
022 dépenses imprévues	- 66 435,82€	R002	- 66 435, 82€	Différences entre résultats prévisionnels et résultats définitifs + Prise en compte de l'affectation des résultats définitifs à la section investissement		
				Délibérations:		
				N°2023.04.12.031 du 12.04.2023		
				N°2023.06.28.057 du 28.06.2023		
TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	11 177 823,80€		11 177 823,80€			

Membres en exercice: 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés: 7 Absent: 0

Date convocation et affichage : 18 octobre 2023

Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture

- publication ou notification

1.0 NOV. 1973

Étaient présents (es): Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Tanguy THEBLINE, Jean-Luc GALY, Natacha MÁRCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPÍN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michaël TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN.

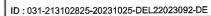
Étaient excusés représenté(es): Patricia PARADIS (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Marie-Claude FARCY (pouvoir à C. LAFON), Thierry MORENO (pouvoir à T. THEBLINE), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Elia LOUBET (pouvoir A. MIRANDA), Sylvie IZQUIERDO (pouvoir à G. DENEUVILLE), Christine COGNET (pouvoir à G. BUSIDAN).

Secrétaire de séance : Bernard DEVAY

Envoyé en préfecture le 08/11/2023

Reçu en préfecture le 08/11/2023

Publié le



INVESTISSEMENT						
Dépenses		Recettes				
2183 matériel bureau et informatique	+ 2199,07€					
261 titres de participation	+1000€	1068	+ 3 199,07 €	Résultat de l'affectation de l'excédent de fonctionnement		
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	1 891 335,24 €		1 891 335, 24 €			

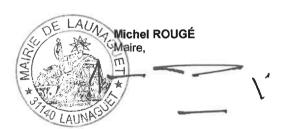
Il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'approuver la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif principal 2023 de la commune de Launaguet et d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif principal 2023 de la commune de Launaguet,
- Autorisent Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents y afférents.

Voté à la majorité, dont 25 POUR et 4 ABSTENTIONS [G. DENEUVILLE, G. BUSIDAN, S. IZQUIERDO (pouvoir à G. DENEUVILLE), C. COGNET (pouvoir à G. BUSIDAN)].

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Pour extrait conforme Au registre sont les signatures



Membres en exercice: 29 Membres présents : 22 Absents excusés Représentés: 7

Absent: 0

Date convocation et affichage: 18 octobre 2023

Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es): Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Tanguy THEBLINE, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Anne-Marie AGUADO, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Michael TURPIN, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN.

Étaient excusés représenté(es): Patricia PARADIS (pouvoir à E. PAPIN TOUZET), Marie-Claude FARCY (pouvoir à C. LAFON), Thierry MORENO (pouvoir à T. THEBLINE), Bernard BARBASTE (pouvoir à B. DEVAY), Elia LOUBET (pouvoir A. MIRANDA), Sylvie IZQUIERDO (pouvoir à G. DENEUVILLE), Christine COGNET (pouvoir à G. BUSIDAN).

Absent: /

Secrétaire de séance : Bernard DEVAY